

Frassa & Fils S.A. – Martigny

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires

est convoquée pour le mercredi 2 juin 2004, à 17 heures, à Martigny, dans les bureaux de la Fiduciaire Jordan & Berguerand à l'avenue de la Gare 24.

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport annuel 2003 (rapport de gestion et comptes annuels)

2. Présentation du rapport de l'organe de révision

3. Discussion sur les rapports et votes

Décharge au conseil d'administration

4. Renouvellement de mandats

5. Divers

Le conseil d'administration propose:

d'adopter le rapport de gestion et les comptes annuels;

de donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion;

de renouveler pour une année le mandat d'organe de révision de la Fiduciaire Jordan & Berguerand à Martigny

Le bilan et le compte de pertes & profits au 31 décembre 2003, le rapport de l'organe de révision et le rapport de gestion seront à disposition des actionnaires au siège social, av. des Grandes Maresches 110, 1920 Martigny, dès le 14 mai 2004. Pour assister à l'assemblée, les actionnaires sont tenus de produire leurs actions au porteur ou une attestation de dépôt.

Martigny, le 10 mai 2004

Frassa & Fils S.A.

Le conseil d'administration

254657